

Bonsoir,

Comme convenu lors de notre rencontre, à Mirabeau le 28 novembre dernier, nous vous confirmons nos préoccupations concernant la fin des aménagements de la RN 85 à hauteur de la ferme "Astoin", lieu-dit Tarelle :

- Actuellement, la ferme est arrosable gravitairement par un système de canal qui longe la RN 85, merci de vérifier que ce point est bien pris en considération dans le projet
- L'implantation du bassin 2.4 :
  - Nous ne comprenons toujours pas la nécessité d'avoir ces bassins de rétention. En effet, aucun camion d'hydrocarbure ne s'est déversé sur ce tronçon durant ces 40 dernières années ! donc notre souhait premier est de ne pas les avoir.
  - Si toutefois nous ne pouvions pas faire "sans", nous vous demandons de les tenir le plus loin possible des habitations et de les enterrer (c'est techniquement possible).
  - Nous avons comme projet de réaliser une habitation, on ne peut pas courir le risque d'avoir des eaux stagnantes, des odeurs, des moustiques... De plus, nous sommes certains que cela ne sera pas entretenu.
  - D'autre part, concernant ce bassin, nous avons reçu le 28/09/2023 un autre plan avec 2 nouvelles propositions d'implantation, qui n'ont pas été reprises lors de l'enquête publique du 28 novembre 2023 (voir PJ).
- A propos du tourne à gauche, nous l'avons déjà longuement argumenté, un positionnement à l'endroit de notre entrée actuelle pour la ferme "Astoin" et "Fontenelle" serait idéal pour la sécurité de tous (vu et être vu) ainsi qu'une emprise plus raisonnable sur les terres agricoles. Permettant entre autre de ne pas couper en "deux" la parcelle agricole située entre la RN85 et la voie ferrée.
- Depuis les derniers travaux d'aménagement, le fait d'avoir couper les haies et d'avoir tailler fortement les arbres, en plus de la réduction de la faune et la flore, nous avons plus de nuisances sonores et visuelles. Il serait normal qu'avec ce nouvel aménagement vous proposiez aussi une solution anti bruit.

En conclusion les aménagements qui nous paraîtraient raisonnables sont :

- Pas de bassin => ça fera des économies et ça ne mettra pas en péril notre projet d'habitation
- Tourne à gauche en haut du dos d'âne => sécurité et préservation des terres agricoles
- Aménagement pour réduction des nuisances visuelles et sonores => respect de l'habitant...qui fait lui aussi partie de l'environnement

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande,

Famille Astoin (Claude, Christine, Philippe)